

Enseignements tirés des initiatives de marquage des armes

Empêcher le détournement des armes légères et de petit calibre est une priorité absolue de la communauté internationale.¹ Le Programme d'action des Nations unies (NU, 2001) et l'Instrument international de traçage (ITI) (AGNU, 2005) abordent chacun le problème du détournement au niveau politique. L'ITI en particulier a adopté des principes de base que les États devraient intégrer dans leurs stratégies de non-prolifération. Ce développement politique a permis aux États de se focaliser sur la mise en œuvre de l'ITI.

Le marquage des armes légères et de petit calibre constitue un aspect essentiel des efforts des États en vue d'empêcher (ou pour le moins d'entraver) le détournement. Le marquage d'informations d'identification uniques sur toutes les armes de petit calibre augmente les chances de remonter jusqu'au point de détournement des armes illicites (AGNU, 2005, sec. 1). Cela présente un intérêt dans la lutte contre la prolifération à deux égards. Premièrement, cela permet à l'État d'identifier les personnes à l'origine du détournement et de les en tenir responsables. Deuxièmement, cela dissuade les utilisateurs légitimes de vendre des armes sur le marché illicite par crainte de représailles futures. Par conséquent, des dizaines d'États viennent de commencer à marquer les armes d'État et civiles dans le cadre de campagnes de marquage des armes.

Cet effort de marquage des armes bénéficie actuellement d'un soutien à l'échelon régional. Plusieurs organisations régionales ont adopté des initiatives pour veiller à ce que chacun de leurs États membres réalise avec succès le marquage de ses stocks nationaux.²

En 2011–2012, le Small Arms Survey s'est penché sur l'initiative de marquage des armes lancée par les États membres du Centre régional sur les armes légères et de petit calibre dans la région des Grands Lacs, la Corne de l'Afrique et les États limitrophes (RECSA). Cette initiative de marquage régionale était la première en son genre.³ L'étude a fait ressortir les difficultés auxquelles les organisations régionales et les États qui se lancent dans des opérations de marquage se trouvent confrontés (Bevan and King, 2013). Plusieurs des difficultés observées sont universelles et il est donc possible d'en tirer des enseignements pour les autres entités qui lancent actuellement des initiatives similaires ou envisagent de le faire. La présente *Note de recherche* examine les principaux enseignements tirés de l'expérience du RECSA, en accordant

une attention particulière aux considérations d'ordre stratégique et opérationnel qui influencent les résultats du programme.

Comment le marquage est effectué : l'engagement national en faveur d'un projet de longue durée

Les organisations régionales ont influencé les politiques et pratiques de marquage nationales. En ce qui concerne les pratiques de marquage, elles fournissent généralement des équipements et/ou formations spécialisés à leurs États membres respectifs au début du programme de marquage.

Bien que cette assistance soit souvent vitale pour le démarrage de l'effort de marquage, elle est en soi insuffisante et la mise en œuvre relève toujours de la responsabilité de l'État. C'est en effet l'État qui met le personnel à disposition et donne accès aux stocks d'armes, que les organisations régionales ou les donateurs apportent ou non une aide. En outre, le marquage de la totalité des stocks nationaux prend du temps. Par conséquent, une initiative de marquage n'aboutira pas sans les efforts soutenus et la volonté des États procédant à sa mise en œuvre.

Les États devraient planifier les différentes phases du cycle de vie d'un projet de marquage (Bevan and King, 2013, p. 38). Les coûts de lancement sont élevés. Il faut en effet se procurer les machines de marquage, l'infrastructure informatique et les logiciels de tenue de registres, former les équipes de marquage et allouer des actifs immobilisés tels que des bureaux et des espaces de marquage dans les locaux de l'armée ou de la police. Tout cela nécessite un investissement initial.

Les opérations de marquage commencent généralement aux endroits où de grandes quantités d'armes sont détenues, dans les capitales et les installations militaires, par exemple. Il s'agit de la phase du marquage la plus économique. En effet, le marquage dans les zones à forte concentration d'armes suppose des besoins en ressources relativement légers, car ni les machines de marquage ni les armes ne doivent être transportées sur de longues distances.

Plus les équipes s'éloignent des zones de concentration des stocks, plus le coût du projet augmente. Le coût des ressources utilisées – véhicules, carburant, frais de personnel et

Photos (de haut en bas) :

Système de retenue d'une machine Telus.

© Kyle Parker, Traceability Solutions

Système de fixation utilisé avec la Couth MC 2000.

© Benjamin King

Moule d'arme utilisé pour bloquer les fusils R1 des services de police d'Afrique du Sud.

© Kyle Parker, Traceability Solutions

de subsistance – s'élève en effet avec la distance. En outre, le taux de marquage journalier diminue progressivement, les équipes de marquage devant se rendre dans des unités de plus en plus petites des forces de défense et de sécurité.

Le marquage se poursuit même une fois les stocks d'armes entiers d'un État marqués. En d'autres termes, l'État doit s'assurer du marquage des armes, avant ou après l'exportation.⁴ Dans certains cas, cela suppose l'installation de machines de marquage dans les locaux où les armes sont déballées et répertoriées avant d'être déployées auprès du personnel militaire ou de police. Dans d'autres cas, ce marquage est effectué par les compagnies d'exportation.

Cette décomposition du cycle de vie montre qu'il ne suffit pas de se procurer des machines de marquage et des logiciels de tenue de registres pour avoir des activités de marquage d'armes ininterrompues et bien menées. Les programmes se heurtent généralement à des retards au début de l'étape de déploiement sur le terrain. Comme la plupart des États commencent le marquage dans la capitale avant de passer aux provinces, les allocations budgétaires initiales tiennent rarement compte de l'augmentation des ressources que cela suppose (principalement liées à la logistique du transport : véhicules, carburant et indemnités journalières des équipes de marquage).

Les gouvernements nationaux doivent évaluer les ressources qu'ils allouent aux initiatives de marquage et envisager un plus grand recours à la capacité logistique des forces de défense et de sécurité. En outre, il est clair que les gouvernements nationaux doivent travailler en plus étroite collaboration avec les donateurs internationaux potentiels à l'élaboration de plans de mise en œuvre qui anticipent les ressources nécessaires tout au long de l'initiative de marquage. Une planification efficace du projet aiderait les gouvernements nationaux à établir des prévisions à long terme des ressources requises avant la mobilisation des forces de sécurité (personnel, véhicules et carburant) et faciliterait notamment



les demandes spécifiques et programmées d'assistance auprès des donateurs pour remédier aux problèmes de financement. Une telle planification complète du cycle de vie atténuerait les arrêts périodiques qui interrompent nombre de programmes de marquage.

Considérations avant l'achat de matériel de marquage

Il existe plusieurs méthodes de marquage adaptées aux armes. La publication *Issue Brief* n° 1 du Small Arms Survey (Persi Paoli, 2010) fournit une description détaillée de chacune des techniques les plus courantes, avec ses avantages et ses inconvénients.

Avant de se procurer du matériel de marquage, les États devraient réfléchir au processus par lequel chaque arme passera pour recevoir une marque. N'importe quelle technique de marquage moderne imprimera une marque sur une arme en l'espace de quelques secondes seulement (Persi Paoli, 2010, p. 9), mais la préparation de l'arme en vue du marquage est une opération beaucoup plus longue qui augmente considérablement le temps de marquage de chaque arme. Le choix d'un système ergonomique peut augmenter l'efficacité de marquage de manière spectaculaire, notamment quand il faut marquer des dizaines de milliers d'armes.

Plusieurs éléments peuvent avoir un impact sur la vitesse de marquage, mais le chargement d'une arme sur une machine de marquage constitue une des étapes les plus longues du processus. Cela nécessite en effet un placement relativement précis de l'arme et, notamment avec les machines à micropercussion ou à estamper, il faut un système de blocage pour maintenir l'arme en place (cf. photos 1 à 3). Moins l'opérateur a d'ajustements à effectuer pour bloquer l'arme, plus l'opération se déroulera rapidement.

Une approche complète

Le marquage à proprement parler n'est qu'une des opérations requises pour mener à bien les initiatives de marquage des armes. Pour empêcher le détournement, il faut pouvoir tracer les armes jusqu'à la source où elles sont devenues illicites. L'ITI indique clairement qu'un traçage réussi nécessite une approche complète à plusieurs composantes : les armes marquées, des registres précis et la coopération entre les États en matière d'échange

d'informations (AGNU, 2005, para. 7-23). Ces trois composantes se renforcent mutuellement et sont nécessaires pour un traçage des armes réussi. Par conséquent, lors de la planification des opérations, les initiatives de marquage devraient prévoir la mise en place de registres fiables et de systèmes d'échanges d'informations efficaces.

Les efforts en vue d'améliorer la tenue de registres peuvent toutefois s'avérer particulièrement problématiques. La tenue de registres n'est pas une activité ponctuelle. Pour avoir un registre national toujours à jour, les changements de propriétaire ou de détenteur des armes (y compris la circulation des armes entre les différentes unités des forces de défense et de sécurité) doivent être consignés rapidement. Cela oblige à développer et gérer un système de gestion des données électronique ou au format papier.

En ce qui concerne la tenue efficace de registres, pour de nombreux États, le principal problème n'est pas l'accès à des logiciels de tenue de registres mais la disponibilité au niveau national des infrastructures informatiques et systèmes de télécommunications requis. Ces composants sont en effet essentiels pour pouvoir actualiser les registres à distance et rapidement. Or, les infrastructures vitales (l'électricité ou une connexion Internet) n'existent pas toujours. Cela est particulièrement le cas dans les zones rurales moins développées à l'extérieur des capitales. Il est difficile de trouver une solution cohérente qui fonctionne aussi bien dans la capitale que dans les avant-postes reculés.

Les gouvernements nationaux et les donateurs internationaux doivent réfléchir davantage à l'élaboration de procédures qui permettront aux unités reculées d'actualiser les registres à distance. Par exemple, l'on pourrait envisager la création d'une série de registres régionaux capables de surveiller les avant-postes éloignés plus souvent et reliés par téléliasion à un système de tenue de registres central dans les capitales (Bevan and King, 2013, p. 42). Il faudrait au minimum un terminal informatique par district ou secteur, un moyen de télécommunication (le wifi mobile, par exemple), la capacité de sauvegarder les registres et de les conserver en toute sécurité et, dans la plupart des cas, des groupes électrogènes et du combustible pour l'alimentation des systèmes. De tels engagements nécessiteraient l'allocation de ressources importantes, mais sont fondamentaux pour garantir le

succès à long terme des initiatives de marquage nationales.

Si les ressources n'autorisent pas de telles allocations, les États pourraient opter pour un système de comptabilité coordonné reposant sur une combinaison de dossiers électroniques et papier. Dans ce cas, les armuriers répertorieraient les armes conformément à un système national standard prescrivant des protocoles d'actualisation de la base de données centrale ainsi que des audits périodiques.

Lien avec les avantages plus larges des initiatives de marquage

La mise en œuvre des programmes de marquage permet de profiter d'avantages supplémentaires. Par exemple, le marquage des armes est fondamentalement un exercice de gestion des stocks. En marquant et répertoriant ses armes, l'État se fait une idée claire de la composition et de la taille de ses stocks nationaux. Il s'ensuit que le marquage peut également, à de nombreux égards, bénéficier aux pratiques plus générales de gestion de la sécurité physique et des stocks (Physical Security and Stockpile Management - PSSM) des États. Cela est particulièrement vrai si des programmes d'assistance PSSM ont lieu en même temps que les programmes de marquage.⁵ Les programmes PSSM sont souvent financés par des agences qui n'ont aucun rapport avec les programmes de marquage nationaux et qui ne sont pas nécessairement au courant de l'existence de tels programmes. Mais, du fait de leurs intérêts communs, un certain degré de coordination serait bénéfique. Il serait donc utile, dans la mesure du possible, d'établir le lien entre les initiatives de marquage et d'autres programmes PSSM.

Conclusion

Le marquage représente un aspect essentiel des efforts de la communauté internationale visant à empêcher le détournement des armes. Il est tout à l'honneur des organisations régionales d'avoir mobilisé leurs États membres pour lancer des programmes de marquage. Leur initiative et les efforts de mise en œuvre de nombreux États ont abouti au marquage de centaines de milliers d'armes.

En dépit de leurs réussites, ces programmes présentent plus de difficultés qu'il n'y paraît de prime abord. Leur impact va jusqu'aux pratiques nationales plus larges de gestion des stocks et il

faudrait réfléchir aux liens avec les pratiques PSSM si l'on souhaite que le processus de marquage conserve son utilité. Les programmes nécessitent également un financement soutenu prévoyant les coûts variables qu'impliquent les différentes phases du marquage. Il convient donc de tenir compte de ces variables suffisamment tôt dans la procédure de planification des programmes si l'on veut que les efforts de marquage préviennent efficacement le détournement.

Une planification efficace servira les gouvernements qui démontrent une volonté politique d'accomplir leurs engagements en matière de marquage et de tenue des registres, mais qui requièrent une assistance externe. En règle générale, le soutien externe aura tendance à être moins généreux que par le passé. Les pays qui sont allés au-delà de l'acquisition et ont commencé à mettre en œuvre leurs objectifs—avant le lancement des programmes de marquage—sont susceptibles de mettre davantage à profit les initiatives soutenues par les donateurs. ■

Source

Cette *Note de recherche* se base sur le Rapport Spécial No. 19 *Making a Mark: Reporting on Firearms Marking in the RECSA Region*, à paraître prochainement. Ce rapport examine les pratiques et les progrès en termes de marquage des armes de huit des 15 organisations membres du RECSA.

Remarques

- 1 Le détournement suppose le transfert à des utilisateurs illicites d'armes détenues par des utilisateurs légitimes – y compris les forces de défense et de sécurité et les utilisateurs civils – suite à la perte, au vol ou à la vente (Bevan, 2008, p. 43).
- 2 Voir Berman and Maze (2012). Ces organisations régionales comprennent la Communauté des Caraïbes ; la Communauté de l'Afrique de l'Est ; l'Union européenne ; l'agence communautaire Europol ; l'Organisation des États américains ; le Centre régional sur les armes légères et de petit calibre dans la région des Grands Lacs, la Corne de l'Afrique et les États limitrophes (RECSA) ; l'Organisation pour la coopération régionale des chefs de police de l'Afrique australe ; et le Centre de documentation d'Europe du Sud-Est et de l'Est sur la lutte contre la prolifération des armes légères (SEESAC).
- 3 Interview avec Godfrey Bagonza, membre du secrétariat du RECSA, Nairobi, 11 février 2013.
- 4 Selon les normes internationales sur le contrôle des armes légères (ISACS), le marquage post-fabrication inclut le marquage appliqué au moment de l'importation et du transfert des stocks du gouvernement en vue d'un usage civil, et le marquage

apposé sur les armes définitivement confisquées et désactivées (UNCASA, 2012, para. 5.3–5.6).

- 5 Un large éventail d'activités ont pour but d'améliorer les pratiques PSSM, y compris le répertoire complet du contenu des arsenaux, l'installation de râteliers d'armes et l'adoption de mesures de sécurité telles que l'éclairage extérieur, la pose de barreaux aux fenêtres et sur les toits et la sécurisation des portes et verrous. Voir King (2011) pour tout complément d'information.

Références

- AGNU (Assemblée générale des Nations unies). 2005. Instrument international visant à permettre aux États de procéder à l'identification et au traçage rapides et fiables des armes légères et de petit calibre illicites (« Instrument de traçage international »). Adopté le 8 décembre. A/60/88 du 27 juin (Annexe). <http://www.un.org/events/smallarms2006/pdf/international_instrument.pdf>
- Berman, Eric G. et Kerry Maze. 2012. *Regional Organizations and the UN Programme of Action on Small Arms (PoA)*. Handbook No. 1. Genève: Small Arms Survey. <<http://www.smallarmssurvey.org/de/publications/by-type/handbooks/regional-organizations-and-the-poa.html>>
- Bevan, James. 2008. 'Arsenals Adrift: Arms and Ammunition Diversion.' *Small Arms Survey. Small Arms Survey 2008: Risk and Resilience*. Cambridge: Cambridge University Press, p. 42–75.
- et Benjamin King. 2013. *Making a Mark: Assessment of the Firearms Marking Initiative in RECSA Member States*. Special Report No. 19. Genève: Small Arms Survey.
- King, Benjamin, ed. 2011. *Safer Stockpiles: Practitioners' Experiences with Physical Security and Stockpile Management (PSSM) Assistance Programmes*. Occasional Paper No. 27. Genève: Small Arms Survey. <<http://www.smallarmssurvey.org/fileadmin/docs/B-Occasional-papers/SAS-OP27-Safer-Stockpiles.pdf>>
- NU (Nations Unies). 2001. Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects (« Programme d'action »). *Rapport de la conférence des Nations unies sur le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects*. A/CONF.192/15. New York : NU. Juillet.
- Persi Paoli, Giacomo. 2010. *The Method Behind the Mark: A Review of Firearm Marking Technologies*. Issue Brief No. 1. Genève: Small Arms Survey. <http://www.smallarmssurvey.org/fileadmin/docs/G-Issue-briefs/SAS_IB1_Method-behind-the-mark.pdf>
- UNCASA (Mécanisme de coordination de l'action des Nations unies concernant les armes légères). 2012. *Normes internationales sur le contrôle des armes légères (ISACS) 05.30 : Marquage et tenue de registres*. Version 1.0. <<http://www.smallarmsstandards.org/isacs/0530-en.pdf>>

Pour plus d'informations sur le marquage des armes, visitez <http://www.smallarmssurvey.org/?marking-record-keeping-tracing>.

À propos du Small Arms Survey

Le Small Arms Survey est la principale source internationale d'information publique sur tous les aspects liés aux armes et à la violence armée, à destination des gouvernements, des décideurs politiques, des chercheurs et des activistes. Les fruits de ses recherches sont principalement diffusés via ses *Occasional Papers*, *Special Reports*, *Working Papers*, *Issue Briefs*, *Research Notes*, *Book Series*, et à travers sa publication phare : *L'Annuaire sur les armes légères*.

Le projet bénéficie d'une équipe internationale dotée d'une expertise dans le domaine des études de la sécurité, des sciences politiques, des politiques publiques internationales, du droit, de l'économie, des études du développement, de la résolution de conflit, de la sociologie et de la criminologie. L'équipe travaille en étroite collaboration avec un réseau mondial de chercheurs et partenaires.

Le Small Arms Survey est un programme de recherche indépendant situé au sein de l'Institut de hautes études internationales et du développement de Genève, en Suisse.

Pour plus d'informations, voir : www.smallarmssurvey.org.

Date de publication: Avril 2013, ré-imprimé en août 2013

Remerciements

Auteur : Benjamin King

Traduction : Marie-Laure Frioux (mfrioux@aol.com)

Conception et mise en page : Richard Jones (rick@studioexile.com)

Coordonnées

Small Arms Survey
47 Avenue Blanc
1202 Genève
Suisse

t +41 22 908 5777

f +41 22 732 2738

e info@smallarmssurvey.org

